

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

Focus sur le travail de rue *Définitions théoriques et implications pratiques*



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	2
INTRODUCTION	4
1—LE TRAVAIL DE RUE	6
1.1 <i>Repères historiques</i>	6
1.2 <i>Principes opératoires</i>	7
1.3 <i>Pratique et enjeux associés au travail de rue</i>	8
1.4 <i>Pour un repositionnement institutionnel du travail de rue</i>	21
2—L'ACTIVITÉ ÉDUCATIVE	26
2.1 <i>Le travail de rue</i>	28
2.2 <i>Les publics</i>	30
2.3 <i>Les supports collectifs</i>	32
CONCLUSION Éléments de perspectives 2016	40
Fiche d'identité de l'association ...	42

RAPPORT MORAL

L'année 2015 s'est engagée pour l'AJHaG avec la ferme volonté de faire aboutir la rédaction d'un projet associatif préconisé par l'évaluation externe. Restait par ailleurs, parmi nos préoccupations, la détermination de regagner, le niveau d'activité des années précédentes, notamment dans le domaine des effectifs des publics accompagnés et la multiplication

des actions collectives dont certaines viendront illustrer cette assemblée. Reconnue d'une part, pour sa gestion administrative très satisfaisante voire exemplaire, les évaluateurs regrettaient d'autre part que l'absence de projet associatif alors que les modalités d'intervention semblaient réunies dans ses pratiques.

« L'AJHaG contribue à une meilleure compréhension des comportements adolescents, à l'instauration d'actions à contenu éducatif. »

L'année 2015 va être marquée par les drames de « Charlie Hebdo » et du « Bataclan » qui vont lourdement peser sur la vie des quartiers. Il convient de noter que la mise à l'écart, la défiance, la suspicion voire des propos racistes et xénophobes, amplifient chez les habitants et les jeunes, retrait social, repli communautaire et sentiment d'exclusion. Malgré la volonté des éducateurs et le désir « d'aller vers » le travail de rue s'en trouvera affecté, la mise en relation plus problématique.

Les habitants des quartiers se sentent encore plus exclus, plus relégués ; les familles sont en attente d'aide pour la scolarité de leurs enfants, les loisirs, l'accès à l'emploi. L'AJHaG contribue à une meilleure compréhension des comportements adolescents, à l'instauration d'actions à contenu éducatif. L'apparition parmi ses projets de chantiers éducatifs, d'ateliers, d'action d'insertion, traduit les besoins nouveaux concernant l'insertion professionnelle. La volonté de changer la mauvaise image des jeunes auprès des habitants n'est pas absente des projets qu'elle accompagne, comme les chantiers humanitaires et des travaux de restaurations dans les quartiers.

Il est parfaitement compréhensible que face au rejet massif, la laïcité, qui est une pratique inscrite dans le quotidien de l'association, doit aller au-delà de la neutralité qui la caractérise. Elle suppose une stricte vigilance pour éviter toute attitude suffisante traduisant une prétendue supériorité de nos valeurs.

Les évènements dramatiques et l'amalgame qui les accompagne font également de la réflexion et des pratiques de la laïcité républicaine une priorité absolue. C'est une façon de considérer les jeunes et les habitants des quartiers comme des citoyens dotés de droits et de pouvoir, les sortant ainsi du statut vindicatif d'éternelles victimes. Ils deviennent acteurs de leur changement, reconnus dans leurs droits, dans leur liberté d'expression, dans leur participation à la définition du service rendu. C'est à ce prix que la confiance devrait pouvoir être rétablie et le sentiment de mise à l'écart sensiblement réduit.

Le travail de rue de l'association permet de rechercher les points d'ancrage sur les territoires qu'il s'agisse des regroupements des jeunes ou encore des lieux d'animation. Cette connaissance s'accompagne d'une véritable démarche d'investigation et permet de produire une offre au plus près des besoins. Si cette analyse permet à l'AJHaG de définir des axes d'intervention, il est clair qu'elle ne peut à elle seule apporter les solutions tant les besoins sont divers et complexes.

«La prévention est l'affaire de tous» disait Gilbert Bonnemaïson souhaitant la mobilisation de tous les acteurs des territoires qu'il s'agisse des élus, des habitants, des services de l'État, des collectivités locales, des associations, etc. L'AJHaG s'est inscrite dans cette dynamique partenariale ; elle s'implique dans les politiques publiques afférentes à la prévention spécialisée et dans les schémas départementaux, aux compétences élargies du conseil départemental. Les relations établies sont globale-

ment fructueuses, elles varient néanmoins selon les communes et reposent sur des écrits conventionnels, sur des échanges réguliers et anciens fondés sur une reconnaissance mutuelle. Des améliorations, des actions novatrices pour répondre aux besoins non satisfaits, sont recherchées.

Il conviendrait certes de noter que les équipes de l'AJHaG se sont inscrites dans une démarche d'évaluation de leurs réponses aux évolutions des besoins sociaux nouveaux. Malgré cela, sollicitées, interpellées lors de la manifestation de certains troubles, auxquels elles devraient mettre un terme dans l'urgence, elles éprouvent un certain désarroi face aux refus massifs d'échanges de la part de jeunes adultes invoquant des divergences idéologiques. Habitues à inscrire leurs interventions dans le temps, à travailler sur les causes et non sur les symptômes, elles souhaiteraient une meilleure mise en cohérence des identités professionnelles.

Mohamed BOULAHOUAL,
Directeur

Éléments introductifs

«d'un côté, le processus d'appauvrissement et de marginalisation sociale et urbaine (en termes d'emploi, de conditions de vie, de transport, de santé) constitue le terreau d'un durcissement et d'une ethnicisation des rapports sociaux. D'où le sentiment, souvent exprimé par les habitants et les jeunes en particulier, d'être enfermés dans le quartier comme une prison invisible.... »

« ...L'éloignement de la vie publique et de la sphère sociale est l'expression d'une hostilité vis-à-vis des hommes politiques et des militants, un mélange de désintérêt et d'agressivité vis-à-vis du système. Les habitants des quartiers populaires sont persuadés de ne pas exister pour le monde politique. Ils nourrissent un sentiment ambivalent d'abandon et de mépris, sentiment qui se généralise à l'ensemble de l'univers institutionnel (école, logement social, travail social, emploi, police, justice).... »

Michel Kokoreff et Didier Lapeyronnie, *Refaire la cité. L'avenir des banlieues*, Seuil, 2013, P.P. 68-93

ÉLÉMENTS INTRODUCTIFS

Ce rapport d'activité est rédigé, certes pour donner à voir ce que furent les actions menées par les équipes sur l'année 2015, mais également et surtout pour réaffirmer l'importance du travail de rue dans l'exercice de la prévention spécialisée. À l'heure où cet outil est plus que jamais menacé autant dans sa forme que dans son existence, le contenu de ce document entend resituer le travail de rue au cœur de l'exercice éducatif.

... pourquoi un focus sur le travail de rue ?

Critiquée pour son illisibilité et son inefficacité, cette forme d'intervention à la fois singulière et complexe apparaît aujourd'hui encore plus adaptée. Dans une société qui continue à se fragmenter et à se cliver du fait des processus de ghettoïsation sociale et spatiale à l'œuvre, le travail de rue constitue un des rares moyens des politiques publiques permettant de lutter contre les risques de replis identitaires et de rupture avec les institutions de droit commun.

Lorsque certains jeunes nous disent qu'ils ne voient que les éducateurs et la BAC¹, ils rendent explicite cette situation de rupture entre eux et les autres, entre un dedans (quartier) et un dehors (hors quartier), entre un monde fermé et un monde ouvert.

Ils reconnaissent également l'éducateur de rue dans sa capacité à inscrire une relation durable *in situ* (sur "leur territoire") et à jouer un rôle de "passeur" entre leur monde (intérieur) et le monde extérieur. De ce point de vue, le travail de rue continue d'être une pratique à la fois innovante et adaptée.

... une pratique (toujours) innovante

Née au lendemain de la seconde guerre mondiale à partir d'initiatives individuelles, cette pratique, qui vise à "aller vers" les publics selon des modalités spatio-temporelles atypiques, s'avère aujourd'hui encore plus nécessaire. La souplesse, l'adaptabilité et surtout le pouvoir que permet le travail de rue à "faire de l'institution" hors institution (hors les murs), en pied d'immeubles contribuent à rendre cette pratique encore plus innovante face à une société qui se délite. L'émergence et le développement de certaines interventions sociales dites de proximité (médiation, animation, ...) sur des modalités qui s'y rapprochent, témoignent de l'intérêt et de la pertinence de cette pratique. Elles sont un hommage et une forme de reconnaissance à l'égard d'une pratique qui non seulement fait référence mais continue d'être un modèle d'innovation.

La souplesse, l'adaptabilité et surtout le pouvoir que permet le travail de rue à "faire de l'institution" hors institution (hors les murs), en pied d'immeubles contribuent à rendre cette pratique encore plus innovante face à une société qui se délite.

...mais avec une nécessaire adaptation

La dimension innovante du travail de rue ne doit pas exonérer cette pratique d'un effort d'adaptation. Les évolutions liées aux publics, à l'environnement opératoire ainsi qu'aux politiques sociales imposent à cette forme d'intervention "hors-murs" de produire en continu des efforts d'intégration d'intériorisation de nouvelles données. Face à une demande sociale de plus en plus exigeante, la légitimité du travail de rue passera en priorité par sa capacité à apporter la preuve de son efficacité en tant qu'outil à la fois alternatif et complémentaire.

Sur ce plan, le travail de rue se veut une action sociale proposant un rapport de **solidarité AVEC** les personnes qui sont en marge des normes sociales, que ce soit parce que celles-ci les rejettent ou parce qu'elles en sont rejetées.

Mandaté pour rejoindre les personnes autrement inaccessibles aux services sociaux, le travail de rue occupe une position charnière à la lisière du champ de l'aide sociale. Cette proximité avec les préoccupations et motivations des personnes en rupture s'inscrit dans une logique propension visant l'émancipation individuelle et collective de celles-ci en soutenant un processus d'appropriation de pouvoir sur leurs conditions d'existence, en tant qu'acteur-sujet pouvant agir sur leur situation, leur avenir et leur environnement (de Boevé, 1998).



Travail de rue : définition théorique et implications pratiques

En fait, dans le contexte où les liens sociaux se fragilisent (famille, voisinage), où les attaches des individus à la société se traduisent de moins en moins par une intégration dans des réseaux de socialisation permanents, où les voies d'accès à une participation active sont souvent bloquées (école, travail), où les protections sociales s'amenuisent, la présence de travailleurs de rue disponibles et accessibles pour rejoindre des individus autrement isolés, pour les accompagner dans la singularité de leur trajectoire ainsi que pour faciliter leur liaison avec les instances sociales, apparaît essentielle (Balises et enjeux de définition du travail de rue, Annie Fontaine, 2004)



1 - LE TRAVAIL DE RUE : définitions théoriques et implications pratiques

Dans le contexte d'une multiplication des pratiques associées au travail de rue (*aller vers*) ayant pour risque de générer des confusions voire une certaine illisibilité de cette pratique, il nous semble important de réaffirmer dans ce rapport d'activité ce qui fait la singularité et le marqueur identitaire de cette approche fondatrice de la prévention spécialisée. Rappelons que cette pratique ne constitue pas un avatar de plus dans le champ de l'intervention sociale mais qu'elle s'enracine dans une histoire, s'inscrit dans un corpus théorique et se décline dans un paradigme méthodologique qui lui est propre. Le travail de rue est à la

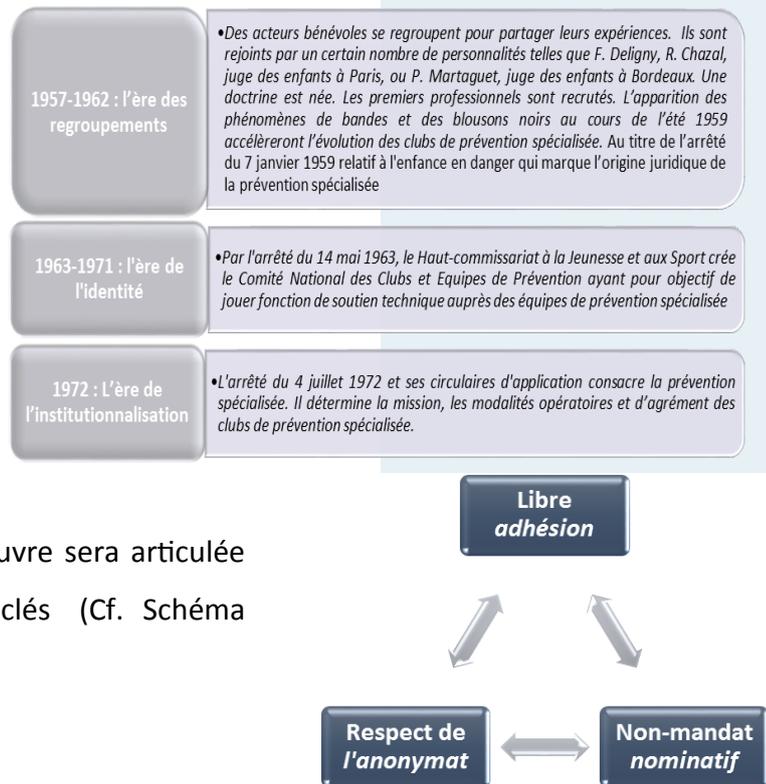
fois une pratique complexe et difficile. "*Aller vers*" (des jeunes) et engager une "*relation éducative*" ne s'inscrivent pas dans l'ordre de l'évidence. Une telle démarche n'implique pas seulement de mobiliser des postures et des techniques, elle exige de dépasser un certain nombre de représentations sociales.

Notre objectif dans cette première partie du rapport d'activité sera double : lever le voile sur cette pratique encore peu connue en dépit de son caractère historique afin de lui conférer plus de lisibilité et de visibilité mais également réaffirmer toute sa pertinence dans le contexte sociétal actuel.

1.1 - REPÈRES HISTORIQUES

Le travail de rue est apparu dès son origine comme une pratique à la fois efficace et pertinente au regard des nouvelles formes de marginalisation. Son efficacité est démontrée dès son origine par sa capacité à faciliter l'entrée en relation avec les populations les plus éloignées des dispositifs d'inclusion sociale tels que les légendaires « *blousons noirs* » qui contribueront à sacraliser cette pratique.

Le processus d'institutionnalisation qui suivra cette période viendra confirmer tout l'intérêt que portent les pouvoirs publics à cette pratique à la fois singulière et originale. L'arrêté du 4 juillet 1972 et les circulaires associées consacreront définitivement la prévention spécialisée en délimitant son champ d'application, ses modalités d'action et ses moyens de financement. La mise en œuvre sera articulée principalement autour de trois principes-clés (Cf. Schéma ci-contre).



1.2- PRINCIPES OPÉRATOIRES : ENJEUX LIÉS À LEUR APPLICATION

La libre adhésion, le respect de l'anonymat et le non-mandat nominatif constituent le cadre opératoire de la relation éducative. La pertinence que pouvaient avoir jadis ces principes dans un contexte d'intervention en friche est aujourd'hui questionnée. La libre adhésion se heurte à une inflation de dispositifs qui conduit l'utilisateur à appréhender l'offre sociale tel un marché avec toutes ses implications (consommation, mise en concurrence, ...). La relation s'en trouve de fait complexifiée. Pour F. Dubet, le fait que les jeunes soient aujourd'hui moins disposés à échanger leur

relation contre un service traduit en partie leur intériorisation de cette situation de marché. Leurs attitudes seraient en permanence gouvernées par une volonté de comparer et de négocier afin de maximiser leur investissement (y compris en terme de relation).

Libre adhésion	L'utilisateur garde la maîtrise de la relation. Il est libre de s'y inscrire, de la poursuivre, voire de la rompre ;
Respect de l'anonymat	Le professionnel est soumis au principe de confidentialité des informations. Il ne peut partager les informations que sur autorisation de la personne concernée ;
Non-mandat	Le professionnel ne dispose d'aucun mandat nominatif de type administratif ou judiciaire ;

**Travail de rue :
définition théorique et
implications pratiques**

La circulaire du 20 avril 1959 évoque « *la nécessité de soutenir les Clubs et Équipes de Prévention qui fonctionnent dans certaines grandes villes, créées par des associations* ». Ce texte ajoute : « *étant donné le caractère fluctuant de leur clientèle et les conditions particulières de leur actions, ces clubs ... ne peuvent être financés qu'au moyen de subvention...* »

... « *Enfermer la Prévention Spécialisée dans un cadre administratif nécessairement rigide comporte le risque d'en faire une institution publique semblable à celle que précisément la clientèle de la Prévention Spécialisée rejette* »

(Rapport d'évaluation des politiques publiques, la prévention collective de l'exclusion des adolescents



Le *respect d'anonymat* est quasiment toujours contesté lorsqu'il se heurte aux questions en rapport avec la tranquillité publique et la régulation territoriale. Des appels, voire parfois des pressions récurrentes, à évoquer nominativement des situations sont exprimés par différents promoteurs des politiques publiques, souvent d'ailleurs dans une confusion des missions entre celles de la prévention spécialisée (qui a pour objectif premier l'éducatif) et de la prévention de la délinquance (qui a pour objectif premier la tranquillité publique et la régulation territoriale). Bien entendu, notre propos n'est pas d'opposer l'une à

l'autre mais de dire que du point de vue de la mission qui est la nôtre, l'un ne vaut pas l'autre car l'un et l'autre ne sont pas la même chose. La prévention spécialisée concourt de fait à la prévention de la délinquance mais en agissant en amont et conformément au champ de compétence qui est le sien : l'accompagnement de jeunes dans leur processus de construction identitaire au sens où le définit la circulaire du 17 octobre 1972 qui, en substance, dit que les clubs de prévention spécialisée sont « *un mode d'intervention susceptible d'agir en profondeur sur un groupe puis sur un quartier* ».

1.3 – PRATIQUE ET ENJEUX ASSOCIÉS AU TRAVAIL DE RUE

Définir le travail de rue demeure toujours une opération délicate voire, à certains égards, impossible. La complexité de cette pratique qui, rappelons-le, constitue le socle et le cadre de référence du métier d'éducateur de rue et plus généralement de l'exercice de la prévention spécialisée revêt toujours une part de défi lorsqu'il

Travail de rue : définition théorique et implications pratiques

Dans une période marquée par les restrictions budgétaires, l'évaluation des pratiques et l'inflation de dispositifs sociaux, il est devenu aussi important de savoir parler de sa pratique que de pratiquer le métier d'éducateur de rue.

s'agit d'en tracer les contours et d'en définir les modalités de mise en œuvre. Parmi les supports propres à la prévention spécialisée, elle constitue celle qui requiert le plus de difficultés tant dans son explication que dans sa lisibilité. En dépit de longues années de pratique, le travail de rue continue à souffrir d'un manque de conceptualisation qui, indéniablement participe à le désincarner de sens, de crédit et de toute la plus-value qui lui sont historiquement associés. Les raisons sont autant endogènes qu'exogènes. Elles sont liées autant à un déficit d'ancrage dans un système de références et de compétences suffisamment lisibles qu'à une transformation radicale du contexte d'exercice : restrictions budgétaires, évaluation des pratiques, inflation de dispositifs sociaux, etc. Bref, un environnement professionnel où il est devenu aussi important de pratiquer que de parler de sa pratique.

1.3.1- Une méthodologie d'action

Le travail de rue ne s'improvise pas. Outre les compétences professionnelles et les références théoriques auxquelles il est articulé, sa mise en œuvre est fortement conditionnée par le contexte dans lequel il s'exerce. Les postures adoptées sont en permanence sous-tendues par trois grandes questions : 1 - Quel est l'impact sur les supposés publics ? 2 - Quels sont les attendus institutionnels (objectifs institutionnels, commande publique, ...) ? 3 - Quels sont les effets sur l'environnement

plus large (familles, acteurs locaux, partenaires, etc.) ?

Ces trois dimensions conduisent à penser le travail de rue sous la forme d'un processus continu qui cherche autant à s'adapter à un environnement en mouvement qu'à s'inscrire dans ce qui relève du cadre éthique, politique et institutionnel. Combiné à la problématique de la relation au jeune, l'exercice du métier d'éducateur de rue devient parfois périlleux.

Travail de rue : définition théorique et implications pratiques

Elle (prévention spécialisée) est nommée comme telle dès les premières circulaires d'application de l'arrêté du 4 juillet 1972 : «... par ailleurs elle (la prévention spécialisée) doit se réajuster sans cesse aux besoins du secteur d'implantation que, précisément, elle contribue à infléchir (...)»

Parfois traité « d'indigène » et de « traître », parfois sommé de quitter le quartier, l'éducateur de rue doit souvent faire preuve de « courage » et d'abnégation pour revenir auprès de ces mêmes jeunes. Il faut à tout prix éviter la rupture du lien. C'est donc en s'interrogeant sur les limites de son métier et sur des éléments de stratégies opératoires et de méthodologie d'action qu'il va tenter de « reconquérir » le terrain. L'enjeu sera de (re)construire un espace de parole qui soit à la fois négocié et accepté.

1.3.2 - Processus de mise en œuvre du travail de rue : tentative d'objectivation

INTÉGRATION TERRITORIALE

Cette phase repose sur un travail d'observation qui ne cherche pas à inscrire les publics dans un cadre normatif. L'objectif consiste à mieux comprendre les dynamiques de fonctionnement, les interactions, les modalités d'organisation sociale à l'œuvre sur le territoire. Sans être intrusive et dans le respect des droits des personnes et de leur mode de vie, il s'agit en l'occurrence à travers cette première phase de se construire une vision du quartier sur la base d'éléments objectifs

PRÉSENCE SOCIALE

La présence sociale requiert davantage de régularité. L'acceptation et la validation de la présence de l'éducateur de rue reposent sur la capacité de celui-ci à tenir cette régularité et à l'ajuster selon le rythme de vie du quartier. Ce sont ces moments qui parfois conduisent à partager des sujets banals, créent le lien de confiance et permettent de se rendre disponible et accessible

PREMIÈRES DEMANDES-PREMIÈRES RÉPONSES

En favorisant cette relation de confiance, indispensable pour l'expression des premières demandes, la présence sociale constitue le moteur de l'action éducative. Elle permet de susciter et recevoir les premières demandes et de tisser les premiers liens de la relation d'aide. Ces demandes appellent dans la quasi-majorité des situations des réponses de type service ou prestations: établissement d'un CV, mise en contact avec un partenaire, (...). Les réponses apportées par l'éducateur de rue contribuent en partie à déterminer son niveau de relation au quartier (et au public). Nous sommes dans ce que nous avons qualifié en interne dans la prise en compte des demandes exprimées

JEUNES RENCONTRÉS-JEUNES ACCOMPAGNÉS

Le basculement des jeunes rencontrés vers ceux qui sont accompagnés s'opèrent sur la base de trois notions : le profil (jeunes en rupture sociale et âgés en priorité entre 11 et 21 ans), le parcours (personnalisation de l'accompagnement en lien avec le projet du jeune) et l'objet de l'intervention plus centré sur la question de la socialisation et l'éducation informelle (en lien avec les principes de l'éducation populaire) plutôt que sur le service et la prestation. Accompagner un jeune invite l'éducateur de rue à se situer non pas dans une position de prestataire (de service) mais dans une fonction de transmission et de passeur et à ce titre les concepts constitutifs de son champ opératoire doivent être : estime de soi, réflexivité, valeurs, représentations, conscience critique, sens, citoyenneté, altérité, (...).

Commentaires :

Le processus séquentiel présenté ci-contre permet d'identifier les différentes étapes propres à l'installation d'une pratique de travail de rue. Il est constitué de sept cycles allant de l'intégration territoriale jusqu'à l'évaluation et la mise en perspective de cette pratique. Bien entendu, chose qui n'est pas faite ici, chacun de ces cycles peut être décliné en sous-cycles. À titre d'exemple, l'intégration territoriale (appelée également « immersion sociale ») est composée de différentes étapes tels que l'observation-repérage des dynamiques sociales, la prise de l'information concernant les lieux de regroupement, d'identification, le repérage des

différents types de présence spatialement et temporellement selon l'âge et le sexe, acteurs-ressources, activité dominante, etc.

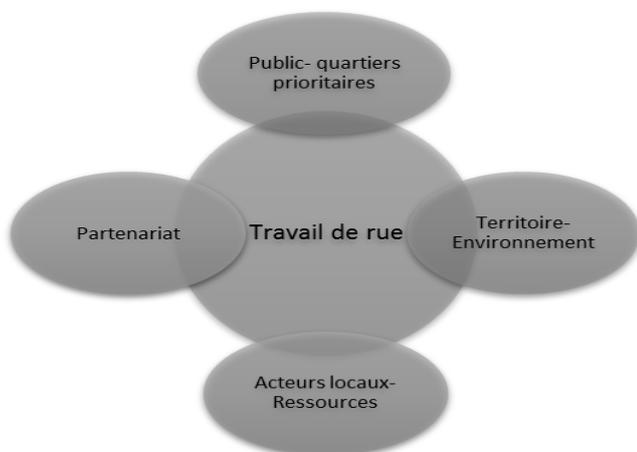
Une telle caractérisation peut ainsi s'appliquer à chacun des sept cycles de ce processus de mise en œuvre du travail de rue dont il faut rappeler que l'objectif central consiste à donner plus de lisibilité à une pratique qui demeure peu connue en dépit de son caractère historique et identitaire du point de vue de la PS².



1.3.3 - Une déclinaison polyforme

Le travail de rue n'a pas pour unique objectif d'aller vers les jeunes afin d'entrer en relation avec eux. S'appuyant sur une approche globale, cette pratique permet d'investir différents espaces

faisant appel à des qualités et des compétences techniques spécifiques (Cf. schéma contre). Les compétences mobilisées dans le cadre des relations partenariales ne seront pas les mêmes que celles concernant la relation aux jeunes (...). Afin de mieux saisir la nature des dispositions et des compétences techniques mobilisées pour chaque espace d'intervention, **mettons-nous un instant à la place de l'éducateur de rue :**



² PS Prévention Spécialisée

Chronique d'une séquence de travail de rue

«...il est 16 h 30, le temps est agréable, nous quittons le local avec mon binôme pour une séquence de travail de rue. Nous travaillons ensemble depuis environ deux ans. En franchissant la porte, nous nous mettons d'accord sur l'itinéraire à emprunter et quelques objectifs de travail concernant des postures à adopter dans l'hypothèse où nous serions amenés à rencontrer deux ou trois jeunes qui nous posent quelques soucis quant à notre présence sur le quartier. Nous décidons de nous rendre sur les lieux de regroupement des jeunes, une aire de jeux pour enfants et de faire le grand tour du quartier. Comme il est 16 h 30, nous décidons également de passer devant le collège et peut-être même au Centre Social afin de prendre des nouvelles de l'équipe d'animation.

Au fur et à mesure que nous avançons, nous nous rendons compte que progressivement s'élabore une pratique du travail de rue référée à un certain nombre d'objectifs combinant des dimensions multiples. Sans doute par besoin de se rassurer face à une pratique dominée par l'incertain et l'inconnu, nous continuons d'imaginer ce que seraient nos postures devant tel ou tel jeune, voire ce que seraient nos réponses devant telle ou telle question ou réaction. Nous projetons des scénarios plus ou moins plausibles, puis nous capitulons devant l'impossible réalité à maîtriser tous les impondérables. Nous nous rappelons alors qu'une des caractéristiques du métier d'éducateur de rue est justement la prise de risque. Nous décidons alors de faire face à l'inconnu en se disant que c'est aussi ça qui participe au charme de ce métier : les imprévus, la diversité des situations rencontrées, l'absence de routine, nos questionnements, nos interrogations, notre capacité d'adaptation et de réactivité (...), bref, nous louons toutes ces qualités et ces dispositions qui font de l'éducateur de rue un professionnel atypique.

Nous arrivons devant le collège en continuant à plaisanter sur la notion de prise de risque. Ma collègue me dit *qu'il devrait y avoir une prime pour la prise de risque*. Je lui réponds : « *pourquoi pas ? ... et qu'on devrait peut-être envisager de la verser à celui qui prend le plus de risque entre l'éducateur et le jeune (...)* ».

Devant le collège, nous remarquons quelques jeunes qui semblent être plus âgés. Nous en reconnaissons deux que nous voyons régulièrement avec des plus grands sur le quartier. Au moment où nous nous approchons d'eux pour leur dire bonjour, la

sonnerie retentit, le portail s'ouvre et en quelques secondes nous sommes pris dans le flot de collégiens. Certains nous disent « *Bonjour* », d'autres pas. Nous en profitons pour donner rendez-vous au local à certains d'entre eux en vue d'une sortie que nous préparons. Nous essayons d'être discrets tant dans nos propos que dans notre affichage afin de limiter les effets de stigmatisation et d'étiquetage. Marqué par le désir d'autonomie et de démarcation, cet âge est également celui de la vie en groupe, c'est pourquoi, nous comprenons très vite que nous devons limiter notre présence afin de permettre aux jeunes que nous connaissons de ne pas se retrouver sous les railleries de leurs copains. Nous nous retirons donc discrètement.

Au moment où nous nous apprêtons à partir, nous voyons se diriger vers nous le principal du collège pour nous saluer. Nous prenons un peu de temps pour échanger avec lui sur l'ambiance au sein du collège. Il nous décrit un certain nombre de bagarres entre certains élèves, nous fait part de parents qu'il n'arrive pas à rencontrer. Nous lui proposons de contacter le CPE pour voir dans quelle mesure il serait possible de travailler avec lui dans ce sens.

Nous prenons acte de cette demande dont nous analyserons les enjeux et les modalités de mise en œuvre avec notre responsable hiérarchique en réunion d'équipe et poursuivons notre itinéraire.

Nous traversons la cité, les entrées d'immeubles sont vides, nous remarquons juste deux ou trois pères de famille en train de discuter sur un des bancs. Nous passons volontairement à leurs abords et prenons le temps de les saluer. Ils nous regardent et nous disent également bonjour sur un ton cordial.

Il est 17 h 30, nous arrivons à proximité de l'aire de jeux. Nous remarquons la présence d'enfants âgés d'environ 7 à 10 ans, cinq ou six mères et quatre jeunes filles ayant environ 17/18 ans. Nous remarquons également que les jeunes filles discutent ensemble sur un banc se trouvant à l'opposé de celui occupé par les mères. Les enfants sont au milieu en train de jouer, garçons et filles confondus. En s'approchant, nous reconnaissons trois filles pour les avoir accompagnées dans le cadre de leur scolarité ainsi que deux mères pour les avoir rencontrées dans le cadre des accompagnements que nous effectuons auprès de leurs deux garçons âgés de 17 ans. Nous nous dirigeons d'abord vers les mères pour leur dire bonjour. Une d'entre elles nous interpelle sur son fils qui aurait des soucis avec la justice.

Chronique d'une séquence de travail de rue

Nous sommes interpellés pour discuter de façon détaillée de la situation de ce jeune devant des personnes étrangères. Afin de respecter le principe d'anonymat et de discrétion, nous tentons d'amener la discussion sur autre chose, notamment sur des informations plus générales. Nous constatons que ça ne marche pas. Elle insiste. Elle nous parle également d'autres jeunes que nous connaissons qui seraient impliqués dans la même affaire. Elle nous fait part de sa détresse et de sa difficulté à mobiliser les droits et les recours dont elle peut bénéficier. Nous nous regardons avec ma collègue et décidons de mettre un terme à cette discussion par souci de discrétion quant aux informations échangées. Nous lui proposons de venir à notre local ou de passer chez elle pour reprendre cette discussion et voir dans quelle mesure nous pourrions la soutenir. Elle préfère que nous passions chez elle dans le courant de la semaine en soirée. Nous acceptons en ajoutant que nous souhaiterions que son fils soit également présent.

Nous traversons l'aire de jeux pour dire bonjour au groupe de jeunes filles. Nous faisons le choix avec ma collègue de rester peu de temps en raison de ce qui reste à faire. Nous échangeons avec elles sur différents points : école, vacances, bled, (...). Quelques minutes plus tard, nous leur disons au revoir en les informant d'un projet sur lequel leur présence serait la bienvenue.

Nous reprenons notre itinéraire, il commence à pleuvoir. Nous décidons de nous replier dans un café repéré pour être un lieu de trafic et fréquenté par une population à la fois précaire et en marge. Au moment où nous y entrons, nous tombons nez-à-nez avec une dizaine de jeunes âgés d'environ 20 à 25 ans. Nous en connaissons plusieurs dont certains sont accompagnés. Nous constatons également la présence d'une population plus âgée. Les regards des uns et des autres nous font sentir que nous ne sommes pas les bienvenus. Nous nous approchons quand même du bar pour commander un café. Un des jeunes s'approche et nous prend à partie en nous traitant de balances et de traîtres. Il nous reproche de collaborer avec la police et d'être leur *indic* en ajoutant que ce n'est pas un hasard si on ne voit que vous et la BAC (Brigade Anti-Criminalité) ici. Il nous somme de partir sur le champ sans quoi il nous jetterait dehors. Nous ne sommes qu'à moitié surpris par cette réaction. Nous tentons de répondre mais ce que nous disons paraît inaudible. Il essaye de nous faire peur en haussant le ton. Nous sommes déstabilisés mais nous savons que nous ne

devons absolument pas partir à ce moment précis. Nous regardons autour de nous, personne ne bouge. Nous tentons de "sauver la face" en reprenant le contrôle de la situation mais nous constatons que nos propos ne font qu'enliser la situation. Le "salut" viendra d'un des jeunes que nous accompagnons dans le cadre de son parcours d'insertion professionnelle. Il intervient en expliquant au jeune ce que nous faisons avec lui. La situation se calme. Elle devient apaisée. Nous prenons le temps d'expliquer ce qu'est réellement le métier d'éducateur de rue. Le jeune est à l'écoute. Nous sentons qu'il n'est pas très convaincu par nos explications mais tant pis le but n'était pas de le convaincre du bien-fondé de notre métier mais de quitter ce café en ayant créé des conditions d'un possible retour et pourquoi pas un travail avec lui.

Nous sortons du café. Il pleut toujours un peu. Il est 19 h 00. Nous passons devant le Centre Social ; il est fermé. Nous décidons de repasser à notre local afin de consigner quelques notes de cette séquence de travail de rue. Sur le chemin du retour, nous procédons à un rapide débriefing.

La situation vécue dans le café nous invite à faire preuve de plus d'explications concernant notre métier. Elle nous rappelle aussi que le meilleur moyen d'éviter ce type de situation, c'est de développer des stratégies de travail avec ce public dit "en rupture sociale". Ce n'est qu'à ce titre qu'il sera possible de mettre un terme à ce rapport de méfiance, voire de défiance à notre égard.

Nous nous interrogeons sur la suite à donner aux sollicitations de la maman concernant les démêlés de son fils avec la justice. En se rapprochant trop de cette mère, ne risque-t-on pas de compromettre notre relation avec son fils ?

Nous notons également que nous avons croisé peu de filles sur notre itinéraire. Plusieurs hypothèses sont évoquées : pression sociale, pression communautaire, absence d'espace au sein du quartier dédié aux filles, contrôle des parents et de la fratrie, (...).

Nous entrons dans le local pour prendre quelques notes concernant les faits les plus saillants. Un certain nombre de points sont répertoriés et consignés. Ils feront l'objet d'une réflexion partagée dans les différentes instances internes.

Il est 19h30 lorsque nous quittons le local pour rentrer chez-nous la tête pleine d'interrogations.

Enjeux associés au travail de rue



Le passage d'une situation de quasi-monopole, qui a prévalu jusque dans la fin des années 80 à une situation de "marché", a mis en exergue un certain nombre d'enjeux sous-jacents aux relations partenariales et généré de nouvelles interrogations.

1.3.4-Des enjeux pluridimensionnels

Depuis quelques années, nous constatons une évolution exponentielle du contexte d'intervention de la prévention spécialisée. L'émergence et le développement de nouvelles formes de réponses sociales, l'hyper-précarisation des populations dites des quartiers populaires et la montée en puissance des préoccupations sécuritaires ont conduit à une pratique de prévention spécialisée interrogée non seulement sur son efficacité mais également sur ses fondements. Le passage d'une situation de quasi-monopole qui a prévalu jusque dans la fin des années 80 à une situation de "marché" a mis en exergue un certain nombre d'enjeux sous-jacents aux relations partenariales et généré de nouvelles interrogations.

1.3.4.1 - Des enjeux propres à la pratique du travail de rue

- **Une absence de définition partagée liée à un manque de référence commune**

Le travail de rue continue d'être une des déclinaisons possibles du métier d'éducateur spécialisé. Le référentiel auquel il est rattaché permet certes d'obtenir des données théoriques sur ce qui relève de la relation éducative individuelle et groupale mais les trois quarts de l'exercice du métier d'éducateur de rue y échappent complètement : travail de rue, territoire, dispositifs politiques de la ville, politiques publiques en lien avec les quartiers prioritaires, (...).

L'absence de référence commune, voire de référentiel conduit inévitablement à une absence d'unité tant sur le plan d'une définition théorique (conceptualisation) que sur ses aspects méthodologiques. Les écarts d'explication que l'on peut parfois entendre auprès

des différentes équipes de rue, voire entre membres d'une même équipe, témoignent de la difficulté à référer, voire à référencer cette pratique dans un corpus théorique et un paradigme pratique. Dans un contexte budgétaire en recomposition dans lequel la notion de lisibilité est souvent associée à celle d'efficacité, le manque d'unité et de vision partagée du travail de rue conduit inévitablement à fragiliser davantage la prévention spécialisée.

« À l'heure où les frontières entre différentes formes d'intervention sociale tendent de plus en plus à se confondre, la crédibilité de la prévention spécialisée passe par sa capacité à qualifier (voire à réhabiliter) le travail de rue »

- **Un enjeu de lisibilité et de finalités du travail de rue**

La question de la lisibilité du travail de rue est devenue un enjeu majeur pour la pérennité de la prévention spécialisée. Étant à la fois le marqueur principal de son identité et de sa spécificité, il est plus que nécessaire de réaffirmer ce que sont les éléments constitutifs de cette pratique. À l'heure où les frontières entre différentes formes d'intervention sociale tendent de plus en plus à se confondre, la crédibilité de la prévention spécialisée passe par sa capacité à qualifier (voire à réhabiliter) le travail de rue. Sans ce dé-

tour sur des questions d'ordre théorique et pratique, mais également de sens et d'action, la prévention spécialisée risque à coup sûr de se confondre avec l'ensemble des dispositifs d'action sociale et ainsi de perdre ce qui fait son originalité et sa force : le travail de rue.

La plus-value de la prévention spécialisée réside dans sa capacité à prendre appui sur un mode d'intervention (travail de rue) qui lui permet de mobiliser des publics non-mobilisables par les autres acteurs.



Enjeux associés au travail de rue

Lorsqu'il (le travail de rue) est mobilisé dans cet objectif, il permet alors à l'éducateur de s'immerger dans l'environnement d'intervention tel un ethnologue ou un sociologue qui cherche à mettre en perspective des changements sociaux à partir de faits constatés.

• **Un enjeu d'opérationnalité méthodologique**

Dans ses aspects opératoires, le travail de rue est rarement appréhendé dans sa diversité la plus exhaustive. Dans la plupart des cas, il est ramené à sa définition la plus instrumentale et la plus limitée : aller vers les jeunes dans le but d'entrer en relation avec eux. Comme cela est expliqué précédemment, le travail de rue ne constitue pas seulement un moyen d'accroche et d'établissement de la relation éducative. Il est aussi un outil d'analyse et de compréhension

des dynamiques sociales à l'œuvre sur un territoire. Lorsqu'il est mobilisé dans cet objectif, il permet alors à l'éducateur de s'immerger dans l'environnement d'intervention tel un ethnologue ou un sociologue qui cherche à mettre en perspective des changements sociaux à partir de faits constatés. Cette dimension est d'autant plus importante qu'elle permet de contextualiser l'espace dans lequel s'exerce la rencontre avec les jeunes.

Immersion dans l'exercice du métier d'éducateur de rue :

témoignage de deux éducatrices : Céline Rahmani & Nassima Chaouchi

« *ça va bien ton boulot ? tu te balades, tu bois des cafés, tranquille...* » Petite phrase que l'on entend souvent dans le cadre de notre travail de rue.

Quand on entend ce discours, on a parfois envie de se justifier, on éprouve le besoin irrésistible de rétablir la vérité : le métier d'éducateur ce n'est pas que ça. *On est là en face de toi, seul interlocuteur à nous confronter, à t'écouter, à t'entendre...* Mais la plupart du temps on répond « *que c'est justement parce qu'on se balade qu'on peut se voir et discuter ensemble. Autour d'un café si tu le veux* » .

Aller vers, à la rencontre de ces jeunes, qui pour beaucoup ne vont pas, ne vont plus vers les institutions...Les premiers jours sont difficiles, effectivement, on se promène, on boit des cafés, on apprend à faire avec le vide. Mais au fil du temps on comprend que l'on est à une place importante que personne d'autre n'occupe et qui est essentielle à un mieux vivre.

Être et Faire médiation entre des dispositifs scolaires, sociaux, juridiques etc. et des individus qui ne rentrent pas toujours dans le « moule administratif ».

L'éducateur de rue entre en relation puis accompagne des jeunes en difficulté que ce soit face au logement, à l'emploi, à la précarité financière ou autre. Pas de guichet, de file d'attente, de numéro d'enregistrement. On sort de l'anonymat dans un face à face provoqué par l'un ou l'autre. Pas de fiche d'inscription ni de formulaire à remplir avant la rencontre éducative. Prendre le temps d'échanger, de se connaître afin que le jeune et l'éducateur puisse construire une relation de confiance. Celle-ci peut permettre

d'engager un accompagnement éducatif qui rend possible un projet. Ce dernier est souvent confronté à des limites. En effet, la réalité des jeunes fait qu'ils ne rentrent pas toujours dans les cases, les critères d'éligibilité. La temporalité du jeune est souvent différente de celle des dispositifs... Mais le jeune et/ou l'urgence de sa situation étant notre moteur, on cherche à ouvrir d'autres portes, on ne s'arrête pas et on essaie ensemble de dépasser ces limites.

Pourquoi devient-on éducateur ?

- ◇ « J'ai découvert ce métier à 19 ans. Une rencontre puis une autre m'ont amenée vers une association atypique dans Paris. L'opportunité de la formation, la confiance de mes collègues, le plaisir de la relation avec les jeunes et leurs familles... Également une certaine « inconscience », la certitude de pouvoir faire bouger les choses et ma révolte face à l'injustice... font qu'aujourd'hui je suis éducatrice en prévention. »
- ◇ « Certains diront que c'est par vocation, d'autres diront que c'est par le biais de rencontres... ce qui est très juste. Je résumerai en disant « une pincée d'écoute, de respect, d'empathie, de distance, de neutralité puis, je dois l'avouer, une bonne dose de militantisme ont fait que j'exerce le métier que je devais exercer ». »
- ◇ « Être éducateur n'était pas ma première orientation professionnelle, j'ai découvert ce métier en tant qu'objecteur de conscience dans un club de prévention. Ce métier m'a d'abord paru très intrusif puis au fil du temps mon regard a changé. J'ai pris plaisir à travailler avec les jeunes dans la diversité des rencontres et des actions. Ce qui m'anime c'est vouloir aider l'autre. »

« Malgré la fatigue, la difficulté, l'usure, l'éducateur croit encore que les jeunes sont passeurs d'avenir. »

Enjeux associés au travail de rue

1.3.4.2 - Des enjeux liés aux contextes opératoires

Au-delà des éléments endogènes au travail de rue et plus largement à la pratique de prévention spécialisée, les données liées à l'environnement pèsent également beaucoup sur les modalités de mise en œuvre de cette pratique. Jusque-là sanctuarisée, cette pratique est aujourd'hui percutée par tout un ensemble de facteurs exogènes : renouvellement urbain, dispositifs sociaux appliqués aux quartiers prioritaires, pressions sécuritaires, (...).

Jusque-là sanctuarisée, cette pratique est aujourd'hui percutée par tout un ensemble de facteurs exogènes : renouvellement urbain, dispositifs sociaux appliqués aux quartiers prioritaires, pressions sécuritaires, (...).

- **L'inflation des dispositifs**

Depuis quelques années, la gestion de l'action sociale par dispositifs s'est progressivement installée dans le paysage de la prévention spécialisée introduisant ainsi de nouvelles logiques opératoires : le court, moyen-terme contre le long-terme, l'expérimentation contre la systématisation, (...). Parfois, il arrive même que certains dispositifs deviennent obsolètes avant même leur naissance.

Pour certains auteurs tels que Jacques Ion et Abdel Hammouche, ceci conduit à une forme de *balkanisation* des territoires prioritaires source de confusion des dispositifs et de mise en concurrence des acteurs avec notamment de nombreux effets sur les pratiques : technicisation, morcellement de l'action, gestion de dispositifs, (...). Pour ces auteurs, l'éducateur est parfois obligé de s'inscrire dans une logique d'entrepreneur pour "décrocher" le dispositif le plus adapté à la situation du jeune.



- **Les pressions sécuritaires**

Les pressions sécuritaires et plus largement l'ensemble des questions en lien avec la thématique de la tranquillité publique pèsent au quotidien sur l'action des équipes de rue. Que ce soit au travers de différents dispositifs tels que le CLSPD³ ou la ZSP⁴ ou tout simplement au détour d'un échange avec un parent, cette question est omniprésente. L'enjeu porte systématiquement sur l'articulation ou plus précisément sur la définition du périmètre et du champ de compétence de l'association. Attaché davan-

tage à la problématique de la tranquillité publique, le débat avec les élus ne manque pas, à chaque fois, d'être très soutenu.

Pour les jeunes, la frontière n'est pas toujours évidente. Les invectives à l'encontre des éducateurs sur leur supposée proximité avec la police sont monnaie courante. La relation avec certains d'entre eux ne tient qu'à un fil. La vigilance doit être toujours de mise. Une fausse rumeur peut conduire l'éducateur à son exclusion définitive du quartier.



³ CLSPD Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

⁴ Zone de Sécurité Prioritaire

Enjeux associés au travail de rue

Le travail sur le projet du jeune, au sens d'une démarche de mobilisation des dispositifs existants en vue d'une probable insertion sociale et/ou professionnelle supplante peu à peu l'essence et le sens (même) de l'action éducative et du métier d'éducateur.



• **La prégnance des parcours individuels et des logiques d'insertion sociale et professionnelle**

Le métier d'éducateur de rue en particulier et l'exercice de la prévention spécialisée en général se heurtent aujourd'hui à ce qu'il conviendrait d'appeler une généralisation des parcours individualisés. Les concepts mis en avant par les dernières lois en la matière en témoignent : *projet personnalisé, parcours individuel, accompagnement personnalisé, (...)*. L'inscription de la prévention spécialisée dans le champ de la protection de l'enfance est venue renforcée cette logique d'individualisation de la prise en charge. Le travail sur le projet du jeune au sens d'une démarche de mobilisation des dispositifs existants en vue d'une probable insertion sociale et/ou professionnelle supplante peu à peu l'essence et le sens (même) de l'action éducative.

Si de telles approches facilitent l'évaluation du fait du caractère

objectif et mesurable des indicateurs (nombre de jeunes inscrits, nombre de sorties positives, ...), elles peuvent en revanche conduire à un appauvrissement de l'action éducative.

Rappelons ici que la prévention spécialisée ne se résume pas seulement au nombre de jeunes accompagnés (prises en charge individualisées). Sa richesse repose sur sa faculté à combiner une pluralité de supports éducatifs et en premier lieu le travail de rue. Et c'est bien cette dernière dimension qui confère à cet outil son caractère spécifique et global tant dans son approche que dans ses modalités d'accompagnement individualisé. L'efficacité de la prévention spécialisée réside dans le caractère souple et adapté des réponses dont peut se saisir le professionnel.

1.4 - POUR UN REPOSITIONNEMENT INSTITUTIONNEL DU TRAVAIL DE RUE

Face à la multiplication de différentes formes empruntées au travail de rue, il apparaît plus que jamais nécessaire de repositionner cette pratique dans ce qu'elle revêt de fondamental tant dans ses aspects méthodologiques qu'éthiques. C'est à ce titre qu'il conviendrait alors de lui éviter de se confondre, voire de se diluer dans un ensemble de pratiques dites de proximité.

Le repositionnement du travail de rue en tant qu'axe fondateur de l'offre de service permettrait alors de re-crédibiliser cette pratique, de lui redonner de la puissance institutionnelle et d'ouvrir le champ des possibles en matière de pratiques innovantes.

« ...il apparaît plus que jamais nécessaire de repositionner cette pratique dans ce qu'elle revêt de fondamental tant dans ses aspects méthodologiques qu'éthiques »

Bien évidemment, il ne s'agirait alors ni de l'enfermer dans une définition qui se voudrait spécifique et définitive, ni de l'ériger en pratique exclusive et totalisante. Notre propos consisterait plutôt à s'interroger sur les modalités d'optimisation de cet outil auquel sont historiquement adossées les notions de souplesse, de réactivité et d'adaptabilité en vue d'un seul objectif : répondre au mieux au public pour lequel nous sommes missionnés et s'ajuster le plus efficacement possible à la demande territoriale.

Face à la fragilisation des liens sociaux, aux processus de ghettoïsation sociale et territoriale et aux replis communautaires, le travail de rue s'avère encore plus nécessaire.

Repositionnement institutionnel du travail de rue



Enjeux sur la conduite des équipes

Texte de : **Marina Novella,**
Chef de Service Éducatif

Enjeux sur la conduite des équipes

Cet écrit a pour unique ambition de partager avec le lecteur quelques réflexions amenées par la mise en perspective entre, d'une part des lectures sur le travail et les risques psychosociaux et, d'autre part, la réalité du contexte dans lequel les travailleurs sociaux de la Prévention Spécialisée exercent leurs missions.

Le fait d'aborder la réflexion en parlant de risques psychosociaux induit de fait la réflexion en mettant l'accent sur les Risques ! L'idée de Ressources reste cependant parallèle et trouvera sa place dans la conclusion.

La convention collective 66⁵, celle qui régit -entre autres- la Prévention Spécialisée, a fêté ses 50 ans il y a quelques jours. Les travailleurs sociaux et de santé ont tenu à célébrer cet anniversaire et à manifester leur détermination à défendre leur convention. Un petit article leur était consacré dans le Sud-Ouest du 16/03/16... Cet article intitulé « *Accros à la CC66* » (!) explique que la CC66 *leur garantit notamment des repos supplémentaires estimés indispensables en raison de leurs métiers de plus en plus confrontés à la violence et à la souffrance*. Phrase qui me paraît un peu réductrice quant à l'attachement qui lie les travailleurs de ce secteur à leur convention. Un travailleur social explique que les luttes ont maintenu cette convention en l'état jusqu'à ce que les syndicats d'employeurs décident de la renégocier unilatéralement. Outre l'augmentation du temps de travail, les employeurs veulent définir des

« compétences » et non plus des métiers.

Quelques jours avant, en février, le projet de Loi El KHOMRI provoquait une grande polémique dans les rangs des travailleurs de tous bords et les syndicats de s'organiser pour une journée de mobilisation nationale fin mars.

Dans le Projet Associatif de Mars 2016, les administrateurs de notre association écrivent : « ... *les équipes d'éducateurs sont confrontées à des difficultés grandissantes, liées à l'allongement de l'état de la jeunesse, aux mutations familiales, à la transformation des processus de solidarisation, à la souffrance psychique, au sentiment d'exclusion*⁶ » .

Enfin, nous pouvons également évoquer la presse du secteur social où de nombreux articles mettent en exergue l'augmentation des problèmes de santé psychologique développés par les travailleurs sociaux.

⁵ Convention Collective Nationale des Établissements et Services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966

⁶ Réf. au Projet Associatif de l'AJHaG Mars 2016, page 4

Force est de constater que les mutations du monde du travail impactent tous les champs d'activité, y compris la Prévention Spécialisée.

À l'heure des normes de qualité au travail, à celle des rapports d'évaluations internes et externes, des transformations de l'organisation du travail y compris dans les services publics, à l'heure des coupes drastiques dans les budgets alloués, comment la Prévention Spécialisée pourrait-elle sortir indemne de toutes ces mutations ? Et, de surcroît, comment les éducateurs spécialisés et travailleurs sociaux vont pouvoir, au quotidien, poursuivre leurs missions sereinement afin de rester en santé au travail ?

Nous savons que les origines des risques psychosociaux rencontrés dans notre

Si l'on questionne les travailleurs sociaux⁸, il semblerait que le mal-être ou la souffrance au travail serait quelque peu un tabou, difficile voire impossible à aborder au niveau institutionnel.

Parler de ses difficultés ou de son mal-être pourrait être considéré, par ses propres pairs, comme une incapacité à exercer son métier.

secteur sont variées et que leurs causes peuvent relever de facteurs multiples.

Les principales causes relèveraient de l'organisation du travail, de la gestion des ressources humaines, des relations interpersonnelles, du sentiment d'isolement, du manque de reconnaissance du travail réel, de l'absence ou rareté de formations, de la perte d'autonomie pour ce qui relève des facteurs internes à l'institution. Les éléments externes, nous trouverons les situations des usagers de plus en plus complexes, une tendance à la croissance de la paupérisation de notre public et de moins en moins d'outils en parallèle pour y répondre, l'agressivité voire la violence rencontrée dans les quartiers d'interventions à l'encontre des praticiens du « front⁷ ».



⁷ Réf article de Jacques ION, « Travailleurs sociaux, intervenants sociaux, quelle identité de métier ? », *Revue Informations sociales* 2009/2 N° 152. J. ION est sociologue, directeur de recherches au CNRS, membre du Centre de recherches et d'études sociologiques appliquées de la Loire (Crésal).

⁸ Il s'agit là d'une infime cohorte de travailleurs questionnés. Les résultats n'ont rien de scientifique !!!

Enjeux sur la conduite des équipes

Les témoignages abordent les difficultés liées au terrain, comme lors de temps de travail de rue en milieu « hostile » (*cassez-vous on a pas besoin de vous ! dégage tu es chez-nous ici !*), ou liées au travail administratif toujours plus exigeant, comme face à des tableaux interminables, sensés transcrire leur activité et qui pourtant réduisent le travail réel en buchettes ou croix dénuées de vie et de sens. L'éducateur se sent par là même exproprié de la valeur éducative de son intervention, alors que les résultats positifs sont limités au prorata des heures passées à écouter, reconforter, accompagner, sécuriser, encourager...

Vincent de GAULEJAC⁹ nous explique dans ses conférences que le monde du travail a subi des mutations profondes et structurelles. Si le temps de travail et la pénibilité physique ont considérablement diminué, ils ont été remplacés par la charge psychique (contraintes émotionnelles) et s'expriment par des symptômes psychologiques (stress, épuisement psychique...). Et comme il est souvent complexe de faire le lien entre la pénibilité au travail et la maladie professionnelle, plutôt que de remettre en cause les conditions de travail, la mise en avant de la personnalité ou des problèmes personnels des salariés, est souvent le premier argument du supérieur hiérarchique direct. La responsabilité individuelle prévaut et met en sourdine la contestation collective.

Je me réfère à nouveau au dernier rapport associatif de l'AJHaG : « Aujourd'hui un défi s'impose à nous : *dans un contexte de crise, comment faire preuve de discernement pour continuer à œuvrer auprès des populations les plus fragiles sans trahir les motivations*

premières de notre association ? »¹⁰

« *la notion de bientraitance renvoie ici au souci permanent qui vise à permettre aux professionnels d'exercer leur métier dans les meilleures conditions possibles* »¹¹. Nos administrateurs sont également préoccupés par le bien-être et la santé de leurs salariés au travail.

Définie par l'OMS, la santé est « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Il s'agit là d'une dimension dynamique de la santé qui permet une vision positive du travail. Le travail peut également permettre de se maintenir en santé si les conditions sont requises.

Afin de rejoindre quotidiennement son équipe, avec motivation et engagement, afin de rester en santé au travail, il paraît essentiel pour le travail social de se recentrer sur le sens donné au travail, travail prescrit et travail réalisé.

⁹ Vincent de GAULEJAC, sociologue, directeur du Laboratoire de changement social à l'Université Paris-Diderot

¹⁰ Réf. au Projet Associatif de l'AJHaG Mars 2016, page 7

¹¹ Réf. au Projet Associatif de l'AJHaG Mars 2016, page 16

Heureusement, face à cette réalité, *les humains ont une capacité infinie d'adaptation*¹² et les travailleurs sociaux continuent de faire preuve de vie, de motivation, d'engagement et de créativité. Ils ont choisi ces missions en connaissance de cause, mus par des valeurs communes.

La lecture de travaux d'éminents chercheurs qui ont fait du Travail leur objet de recherches tels Christophe DEJOURS¹³ et Yves CLOT¹⁴, une partie de la solution face à cette détérioration du monde du travail et à l'augmentation du mal-être et des souffrances

psychiques (stress...) passera par :

- ◆ le maintien des collectifs de travail
- ◆ la possibilité pour les salariés de retrouver du sens dans leur activité et d'exercer un travail « bien fait », c'est-à-dire dans un contexte pensé leur permettant de prendre du plaisir à travailler.
- ◆ La possibilité d'avoir un Pouvoir d'Agir et des Marges de Manœuvre¹⁵, concepts à ne pas assimiler à de la transgression des règles établies.

De nombreux concepts ont été abordés ici sans être développés. Démarche tout à fait volontaire de ma part. Probablement qu'une large majorité en a depuis longtemps connaissance. Quant aux rares lecteurs qui pourraient les découvrir ici, puisse leur curiosité être éveillée et les amener à se pencher sur la question.

Pour terminer, je voudrais faire un clin d'œil à tous ceux qui pensent qu'il y a avant tout des solutions, et qu'il suffit de faire un petit pas de côté pour les trouver.

Merci à Mr Paul WATZLAWICK qui écrivait en 1975 dans *Changements, paradoxe et psychothérapie* : « *on s'accroche aux solutions que l'on connaît et on continue de les mettre en place alors que le contexte a changé... La solution devient ... le problème !!! Il s'agit donc de sortir du cadre pour réfléchir autrement* » .

¹² Réf. aux ouvrages de Vincent de GAULEJAC

¹³ Christophe DEJOURS, psychanalyste et psychiatre, professeur au Conservatoire National des Arts & Métiers, à l'origine de la psychodynamique du travail

¹⁴ Yves CLOT, titulaire de la chaire de psychologie du travail du Conservatoire National des Arts & Métiers et directeur du Centre de Recherche sur le travail et le développement.

¹⁵ Réf. aux différents ouvrages sur la clinique de l'activité en psychologie d'Yves CLOT,

L'activité développée par les trois équipes de notre association est bien trop riche et trop nuancée pour en rendre compte dans sa globalité et sa complexité dans ce rapport

2 - L'ACTIVITÉ ÉDUCATIVE

L'activité éducative réalisée par les équipes sur l'année 2015 fut riche tant dans sa diversité que dans sa quantité. L'ensemble des supports mobilisables dans le cadre précis de la prévention spécialisée l'a été : séjours, sorties, chantiers éducatifs, (...). En même temps que la mise en œuvre de ces actions, de nombreux jeunes ont été accompagnés dans le cadre de leur projet individuel. L'activité partenariale dont il est difficile

de rendre compte dans son aspect exhaustif dans ce rapport, a été à chaque fois le moyen qui a permis de faire avancer concrètement des situations de jeunes.

Sur ce point, nous profiterons de cette occasion pour remercier tous les partenaires qui se sont associés à nos actions et plus précisément les services jeunesse des différentes municipalités ainsi que les MDSI¹⁶ et les centres so-

« En même temps que la mise en œuvre de ces actions, de nombreux jeunes ont été accompagnés dans le cadre de leur projet individuel. »



L'activité développée par les trois équipes de notre association est bien trop riche et trop nuancée pour en rendre compte dans sa globalité et sa complexité dans ce rapport. C'est pourquoi nous nous limiterons à une présentation plus quantitative que qualitative, plus statistique que technique. Les données présentées sont issues dans leur intégralité du CRM¹⁷, avec parfois une reconfiguration dans le souci d'une meilleure compréhension par le lecteur.

Nous préciserons également que l'activité 2015 s'est déroulée sur fond de questionnements et d'incertitudes aussi bien sur le devenir de la prévention spécialisée que sur celui de nombreuses structures locales.

¹⁶ MDSI Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion

¹⁷ CRM Compte Rendu de Mission

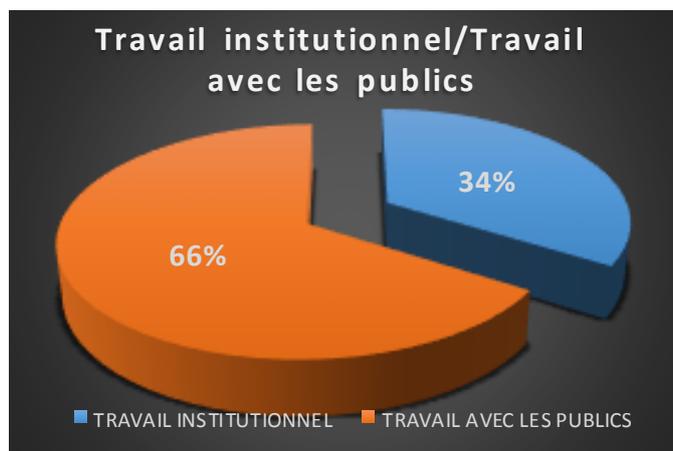
Les suppressions de postes dans certaines structures, les nouvelles formes d'organisation que nous voyons se mettre en place dans d'autres, nous font prendre conscience du processus à l'œuvre dans le champ du travail social. Face à de telles turbulences, la logique qui prévaut est celle de rester concentrer sur le projet opératoire.

L'ensemble des personnels bénévoles et salariés de notre association s'est employé à s'inscrire aussi rigoureusement que possible dans les objectifs stratégiques fixés pour cette année 2015. Les actions présentées dans ce rapport en constituent une synthèse.



Une activité institutionnelle principalement tournée vers une relation aux publics

Les deux tiers de l'activité des équipes éducatives (66 %) sont dédiés à ce que nous avons appelé le travail direct avec les publics (travail de rue, actions collectives, accompagnements, ...). Une telle proportion est à la fois cohérente du point de vue de la mission de notre association et problématique du point de vue de la gestion de cette relation directe avec les jeunes. C'est pourquoi le tiers restant est consacré à ce que nous avons appelé le travail institutionnel qui comprend entre autres l'ensemble des temps de régulation ainsi que les réunions d'analyse des pratiques professionnelles.



Le travail de rue



2.1- LE TRAVAIL DE RUE

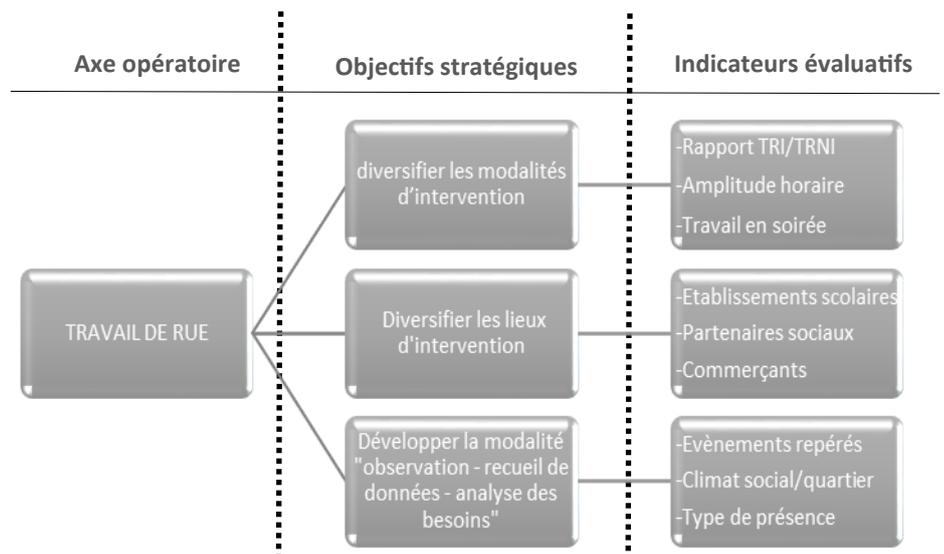
Le travail de rue représente environ 20 % de l'activité globale des éducateurs. Les modalités de mise en œuvre sont définies institutionnellement. Elles sont formalisées de manière à instituer au minimum 3 séquences de travail de rue : mardi soir, mercredi après-midi et vendredi soir. Cette formalisation prévoit que ces séquences de travail de

rue puissent aller jusqu'à 21h00 en horaire d'hiver (octobre-mars) et jusqu'à 23h00 en horaire d'été (avril-septembre).

Cette formalisation d'une base minimale du travail de rue présente un double avantage : elle permet d'instituer une régularité indispensable pour être légitime et de positionner l'éducateur dans une fonction de repère spatio-temporel.

2.1.1- Rappel des objectifs stratégiques 2015

Le schéma ci-dessous présente de manière synthétique le cadre opératoire dans lequel s'est inscrit le travail de rue pour 2015 (TRI=Travail de Rue Institué - TRNI=Travail de Rue Non Institué). Comme on peut le voir, cette pratique s'est structurée autour de trois objectifs centrés principalement sur une volonté de diversification. Chaque objectif stratégique est associé à un ensemble d'indicateurs évaluatifs.



Le travail de rue

2.1.2 – Une pratique diversifiée

Comme l'indique le schéma des objectifs stratégiques, la pratique privilégiée au sein du service consiste à croiser différentes modalités du travail de rue : l'entrée en relation avec les publics, l'observation—diagnostic et l'immersion-présence sociale. Le déploiement de ces trois modalités vise à adapter au mieux le travail de rue au fonctionnement et à l'organisation sociale des territoires d'intervention. À titre d'exemple, la modalité observation-diagnostic permet de recueillir des données de type climat social, présence ou non de jeunes, (...) en vue d'ajuster nos interventions.

« Pour certains jeunes, ces rencontres sont le seul lien qui les relie aux dispositifs de droit commun, voire institutions représentant l'État »

2.1.3 – Un souci de régularité spatio-temporelle

La question de la régularité dans l'espace et dans le temps est décisive du point de vue de la crédibilité du professionnel et de l'efficacité de l'action. Elle permet d'instituer un espace de rencontres, d'échange et de croisement de représentations dédié à un public peu enclin à aller vers les institutions, voire parfois en rupture totale avec les structures de droit commun. Pour certains jeunes, ces rencontres sont le seul lien qui les relie aux dispositifs de droit commun, voire institutions représentant l'état.

Au moment où le virtuel semble prendre le pas sur le réel, où les relations tendent à fonctionner sur le mode du zapping, la régularité spatio-temporelle du travail permet d'ancrer la relation dans le sujet avec toute la profondeur que cela implique.



©MATHIAS GBAMY

Les publics



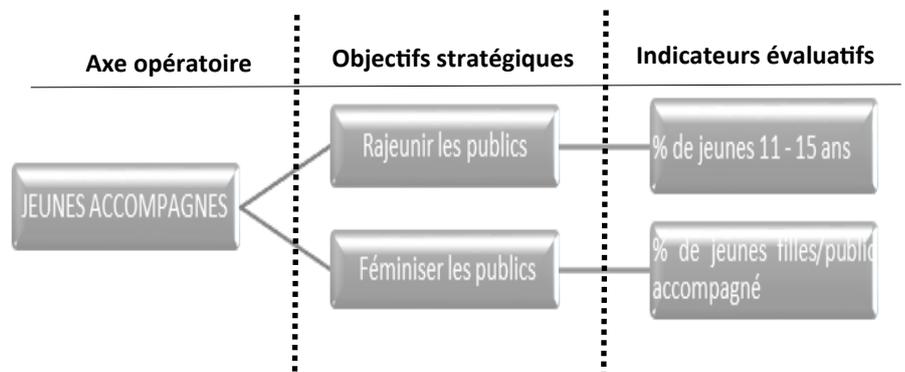
2.2 - LES PUBLICS

La notion de public est appliquée ici aux usagers tels que définis dans le cadre de la charte départementale de la prévention spécialisée et comptabilisés dans le CRM. Ils sont balisés par deux indications : l'âge (11-21 ans avec une extension aux 25 ans) et le mode d'intervention (jeunes rencontrés/jeunes accompagnés).

Cette catégorisation exclut de fait toutes les personnes, et plus largement, tous les acteurs pris en compte dans le cadre des interventions globales des équipes éducatives. Si elle a l'avantage de rendre lisible et visible le profil des jeunes bénéficiant de nos actions, elle a le désavantage de ne pas rendre compte de la pluralité, de la globalité et de la complexité de la prévention spécialisée. Une intervention éducative individualisée (jeune accompagné) ne peut être efficace que si l'éducateur intègre dans son action les interactions du jeune avec son environnement.

2.2.1 - Rappel des objectifs stratégiques 2015

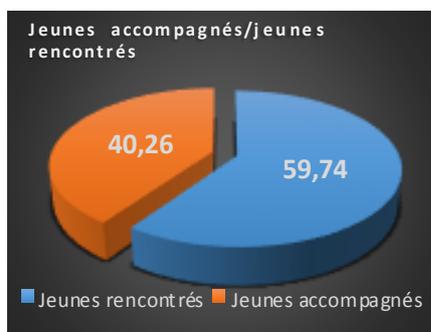
Les objectifs stratégiques concernant les publics retenus pour 2015 sont définis à partir des orientations du conseil départemental via la nouvelle charte de la prévention spécialisée (rajeunissement et féminisation du public).



2.2.2 - Les effectifs de jeunes rencontrés - jeunes accompagnés

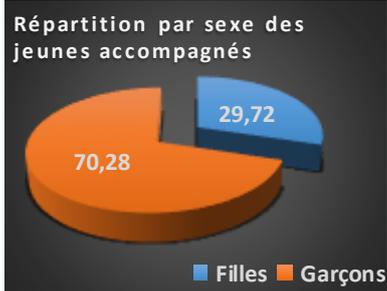
Le nombre de jeunes rencontrés par les équipes s'élève à 699 contre 471 accompagnés. Comme l'indique les définitions ci-contre, le travail réalisé avec les jeunes rencontrés consiste principalement à répondre à une première demande, voire à dispenser un service sans que cela ne débouche sur une forme

de répétition des rencontres et un travail approfondi sur le projet de vie du jeune.



2.2.3 - Des jeunes accompagnés majoritairement masculins

En dépit des efforts réalisés par les équipes dans le sens d'une féminisation des publics (Cf. objectif stratégique) le nombre de jeunes accompagnés continue d'être à l'avantage des garçons. Ils représentent quasiment les 2/3 des effectifs de jeunes accompagnés. Ne serait-ce qu'au titre d'une égalité de traitement, nous devons poursuivre nos efforts dans ce sens et trouver les moyens de contourner l'effet discriminant des modes d'organisation et d'occupation des espaces publics propres aux quartiers populaires.



2.2.4 - Un rajeunissement des publics accompagnés

Les moins de 17 ans représentent 38 % des jeunes accompagnés. Ce chiffre est en hausse par rapport aux exercices précédents. La part de plus en plus importante de cette tranche d'âge est à mettre en corrélation avec notre objectif stratégique pour cette année 2015.



Les publics

Éléments de définition :

Les jeunes rencontrés :

Jeune a minima identifié et rencontré plusieurs fois, avec lequel l'association a eu plusieurs échanges (qu'il bénéficie ou non d'un accompagnement). Les "contacts" ne sont pas comptabilisés ici (=rencontre sans suite)

Cf. CRM

Les jeunes accompagnés :

Jeune accompagné individuellement, en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou problématiques définies, ou dans le cadre de la protection de l'enfance (accompagnement identifié et validé en instance de régulation ou par le chef de service ou par le directeur)

CF. CRM

Les supports collectifs

Éléments de définition :

L'action collective est parfois utilisée pour des "prétextes à la rencontre" afin d'entrer en contact avec le public cible. Mais elle est aussi un outil important dans l'accompagnement éducatif avec le jeune et elle peut permettre d'engager un processus d'apprentissage à la fois ludique et discipliné lui permettant d'acquérir de la confiance.

L'action collective peut être une entrée, un passage, une continuité ou un résultat de l'action globale... les actions collectives prennent toujours des formes multiples, avec toujours un objectif socio-éducatif à atteindre. (Cf. CRM)



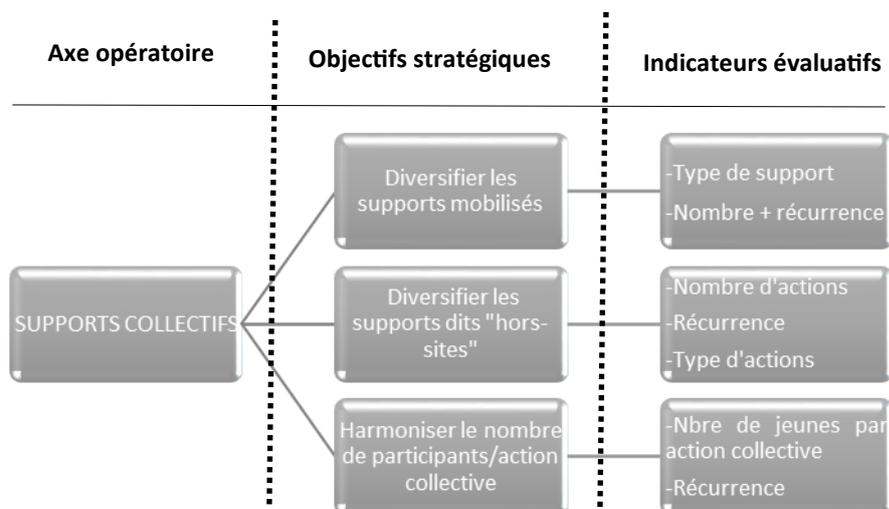
2.3 - LES SUPPORTS COLLECTIFS

Sur l'année 2015, les équipes éducatives ont produit 114 actions collectives (de tous types) qui ont concerné 1 842 participations. De ce point de vue, les actions collectives continuent d'être le support privilégié pour amorcer et approfondir une relation éducative. Elles rendent possible un travail que ne permet pas d'autres supports tout en l'inscrivant dans une complémentarité et une articulation.

À titre indicatif, les actions collectives sont souvent utilisées pour entrer en relation avec des publics moins visibles sur les quartiers, voire pour approfondir une relation déjà engagée.

2.3.1 - Rappel des objectifs stratégiques 2015

Les objectifs stratégiques retenus pour 2015 s'inscrivent en priorité dans une volonté de diversifier les actions collectives en vue de rajeunir et de féminiser les publics. La diversification de supports hors sites renvoie à une volonté de travailler sur le rapport du dedans (quartier) et du dehors (hors quartier) avec une immersion des jeunes dans un environnement peu familier.



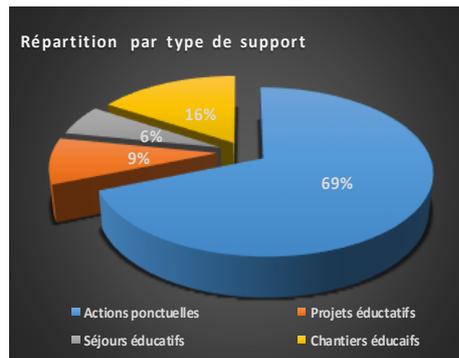
Les supports collectifs



2.3.2- Un souci de diversification

Sur 114 actions collectives réalisées, 69 % concernent des actions collectives ponctuelles (sorties, ...), 9 % concernent des projets éducatifs (actions inscrites sur le moyen-long terme), 6 % sont des séjours et 16 % sont des chantiers éducatifs. Ces actions impactent différemment les publics selon leur typologie. Les filles sont sur-représentées dès lors qu'il s'agit d'actions s'inscrivant dans le moyen-long terme (projets éducatifs et séjours) alors que les pré-adolescents le sont dans le cas des actions ponctuelles. Ces

résultats accréditent notre hypothèse d'un lien de causalité entre la typologie du support utilisé et le profil du public impacté. Ils nous confortent dans notre objectif de féminisation et de rajeunissement des publics à travers une plus grande diversification de ce type de supports collectifs.



2.3.3 - Des actions à vocation transversale : l'exemple des AOC

La transversalité constitue une des priorités opératoires des équipes. Au-delà des effets éducatifs qu'elle peut avoir sur les publics, elle permet également aux professionnels impliqués de partager des expériences de travail et ainsi de produire de la référence commune. Pour cette année 2015, nous nous sommes principalement appuyés sur la programmation des AOC¹⁸ pour œuvrer dans ce sens.

¹⁸ AOC Apéros ou Ateliers d'Origines Contrôlées

Les supports collectifs

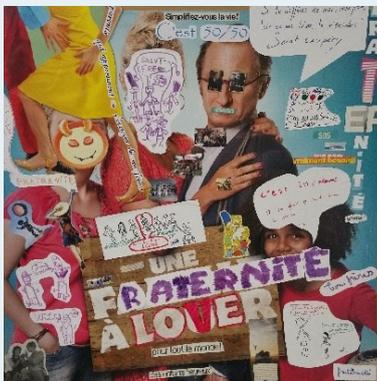


Texte de :
Yamina Daïmallah,
Éducatrice spécialisée

L'année 2015 a débuté comme chacun le sait par un déferlement de violence, qui a vu des hommes et des femmes assassinés, victimes d'attentats qui ont bouleversé la France. Face à cet incompréhensible, il s'est avéré parfois difficile d'aborder ce sujet, entré dans des controverses et des polémiques. Face aux ondes de choc transmises dans la vie quotidienne par ces crimes, la peur, la suspicion, le silence...

Nous, le collectif des AOC, avons choisi d'insister cette année sur ce qui nous rassemble plutôt que sur ce qui nous divise, en faisant de la Fraternité le fil rouge de l'édition 2015.

Les équipes de l'AJHaG sont allées à la rencontre des habitants de la Rive droite, sur Cenon à l'occasion de la Fête des Associations et du Café Éphémère à Palmer. Sur Lormont, lors des permanences sur le secteur Alpilles Vincennes / Bois Fleuri et sur Floirac grâce à la soirée spectacle et débat mouvant.



Fraternité, vous avez dit fraternité ?

Pour la seconde année l'AJHaG a fait le choix de s'impliquer dans les AOC de l'égalité : Apéros ou Ateliers d'Origines Contrôlées. L'association des AOC de l'égalité en Aquitaine réunit un collectif chargé d'organiser chaque année une manifestation citoyenne et participative. Aborder des

questions importantes de société, permettant à tous les acteurs se sentant concernés d'échanger, de débattre, de se confronter dans une démarche démocratique. Les événements organisés sont également des occasions d'espaces de culture et de convivialité.

Nous avons proposé un support artistique, la création d'une fresque, nous avons invité chacun à discuter et échanger en répondant à la question : « À quoi vous fait penser le mot *Fraternité* ? » puis à laisser une trace de cette expression par un collage d'images ou de mots choisis.

Globalement, nous constatons que cette initiative a rencontré un accueil très favorable, quels que soient les publics. Environ 120 personnes ont été intéressées. À la question de la Fraternité, les réponses ont, dans un premier temps, mentionné « *la liberté d'expression* » ou « *l'égalité* », dans un second temps la Fraternité évoque « *pleins de choses, mais je sais pas...* ».

Les supports collectifs

Des séniors ont cité avec insistance la nécessité de tolérance, en dénonçant une violence excessive à la télévision pour les enfants : « *même le manège est désenchanté !* ». Des adolescents s'attachent à l'Amitié qui est aussi le ressort de cette étape de la vie. Des parents ont fait référence à la solitude et à la difficulté de faire appel à l'aide : « *des fois, la Fraternité on la trouve avec des étrangers à la famille* ». Des jeunes adultes ont longuement échangé avec nous : « *la Fraternité,*



c'est important... mais ça n'existe pas », ils expriment une désillusion quant aux mythes républicains : « *C'est pas en France qu'on aura un président noir* ». Tout en reconnaissant « *La France, elle veut pas qu'on se gâche* ».

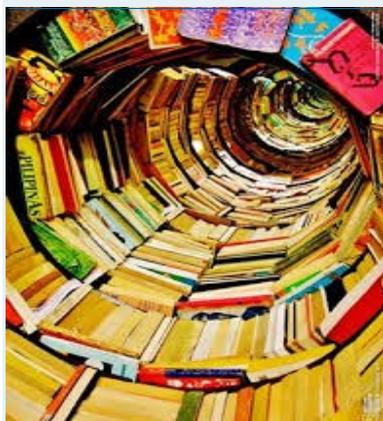
Ces rencontres ont préparé l'AOC du 04 décembre, soirée organisée avec l'espace social du Haut Floirac. Hassan Zahi, comédien originaire des Hauts de Garonne, a présenté un spectacle alliant humour et laïcité suivi d'un débat mouvant ; jeu collectif qui demande au public d'argumenter pour confirmer ou rejeter les affirmations proposées par l'animateur. Une soixantaine de personnes présentes ont activement participé à la vitalité des échanges.

Nous constatons toujours qu'il est difficile d'impliquer suffisamment certains publics pour qu'ils se déplacent par eux-mêmes vers des manifestations sans y être accompagnés. Bien que financièrement accessible la culture est considérée comme un luxe inutile. La considérer comme une richesse personnelle demande une démarche personnelle.

Pour cette édition 2015, nous retiendrons les mots empruntés à Saint Exupéry par Monsieur ARMOET Ludovic, délégué du préfet, « *Si tu diffères de moi mon frère loin de me léser, tu m'enrichis* » et pouvons adopter deux mots que nous avons appris : Bariş et Kardeşlik (Paix et Fraternité en turc).



**Pour une pratique
réflexive : exemple du
groupe thématique**



Texte de :
Karelle Lalanne,
Psychologue

L'immersion du professionnel dans les problématiques personnelles des publics implique d'opérer un travail continu de décentration et de distanciation. Cette approche réflexive du travail éducatif ne constitue pas seulement une garantie d'efficacité de l'action éducative, elle est aussi un "filet de sécurité" pour l'équilibre psychique du professionnel.

Le travail initié par notre psychologue, et rapporté dans le texte qui suit, participe à cette nécessaire objectivation de l'action autant qu'à son inscription dans un système de références théoriques.

Pour une pratique réflexive : l'exemple du groupe thématique

Un groupe de travail mensuel s'est constitué pour une quatrième année consécutive avec des éducateurs volontaires pour mener une réflexion sur des thèmes qui traversent leurs pratiques professionnelles. De ma place de psychologue, il m'a semblé nécessaire de creuser quelques sillons théoriques pour mieux appréhender les problématiques des jeunes et des familles rencontrés dans le travail éducatif.

Les thèmes des années précédentes portaient sur la relation mère-fille, le ravage mère-enfant, la clinique de la désinsertion/insertion, le registre du symbolique et de l'imaginaire, les troubles symptomatiques à l'adolescence, la

carence de soins, les structures de personnalité.

Au-delà des supports théoriques (livre, articles de psychanalyse), l'appui d'un film ou d'un documentaire a valeur de dynamique pour le groupe thématique. Le support de l'image permet un jeu de déplacement et fonctionne comme une fenêtre ouverte sur le réel, comme un traitement en image de ce qu'on ne peut traduire. Ce supplément imaginaire nous permet d'appréhender autrement, que par les textes, la clinique du hors sens auquel nous convie très souvent le travail en prévention spécialisée. Voici comment certains films nous ont permis de prolonger nos moments de réflexions :

- ◆ « Enfermé dehors » d'Albert Dupontel cerne de manière claire ce que peut être la clinique de la rupture d'avec le lien social, l'errance subjective, l'exclusion, la désinsertion étant parfois un abri à l'Autre menaçant ;
- ◆ « Virgin suicide » de Sofia Coppola traite la question de la féminité à l'adolescence et du ravage mère-fille lorsque la carence du père se fait jour ;
- ◆ « Les blessures assassines » explique très bien comment l'absence d'un idéal du moi pris sur l'axe symbolique a fait défaut pour stabiliser et pacifier un sujet. La solution de prendre appui, de s'accompagner d'un double imaginaire est une solution qui peut dans ce film mener au pire.

Nous avons travaillé cette année sur le décrochage, l'inhibition scolaire qui recèle pour un sujet un mode de défense dont il fait usage pour tenir dans l'existence et garder éloigné un point non subjectivable. Le retrait des investissements scolaires pour un jeune fonctionne comme court-circuit du savoir à des questions existentielles restées hors-discours dans l'enfance. Lorsque le jeune ne peut se repérer par une identification, un idéal scolaire... il verse du côté de l'objet (risque d'être addict aux objets de consommation), l'objet est

un partenaire pour le jeune et peut lui donner une pseudo-identité.

Il nous faut réfléchir sur ce que peut faire bouger le travail avec les mots quant à cette barrière protectrice mise en place par le jeune au risque d'un effondrement plus important. C'est une affaire d'appréciation au cas par cas.

Le livre de Serge Boimare, « *Ces enfants empêchés de penser* » a été une entrée en matière précieuse offrant là des pistes pour considérer différemment cette difficulté auprès des jeunes.



Pour une pratique réflexive : exemple du groupe thématique



Un second axe théorique s'engage actuellement dans le groupe pour différencier passage à l'acte et acting out.

Dans le passage à l'acte, il y a souvent un retour d'un élément resté hors sens par le passé et une tentative de le résoudre sur le mode pulsionnel.

Souvent, me semble-t-il, les éducateurs sont par moment convoqués dans le travail de rue à une clinique de l'acting out avec des jeunes, lesquels actent sur la scène éducative quelque chose adressé à l'éducateur et qui a à être interprété (une posture corporelle, une manière singulière de se manifester ...). Y répondre a un effet d'apaisement : quelqu'un nomme pour eux ce qui leur arrive, ce qu'ils n'arrivent pas à dire. Dans cette attente de symbolisation que le jeune formule, nous avons ainsi à trouver une répartie rapide, le mot qui accroche sa sensibilité. C'est là qu'une accroche transférentielle se crée quand le mot

du professionnel sonne juste, crée un effet de surprise. Il traite sa question à partir de l'éducateur.

Dans le travail de l'accompagnement, nous ne savons pas trop ce que nous produisons. Le public peut rendre fébrile notre discours, faisant chuter les idéaux que nous avons pour lui : il peut nous être renvoyé que les mots ça sert à rien, les mots ne viennent pas « faire serrer » le trop qui pousse certains jeunes vers des voies d'existence complexes. En même temps qu'ils peuvent pointer l'inconsistance de la présence éducative, la présence des éducateurs en travail de rue les « fait serrer ». S'ils s'en plaignent ils pointent avec justesse comment l'effet d'une présence Autre fait tenir quelque chose chez eux (modification de leur posture lors de la venue des éducateurs, réajustement des paroles, des discours).

La présence dans le travail de rue fait halte, barrière à un mode de fonctionnement ; cette halte éducative au départ peut faire effraction puis habitude puis organisation pour le jeune souvent en rupture d'avec les codes du système.

La présence permanente des éducateurs sur le quartier crée une présence-absence. Par la présence répétée de l'éducateur sur le quartier, le jeune construit une représentation dans l'absence d'un Autre. Se pose alors pour le jeune en travail de rue le pourquoi de cette présence ? pourquoi l'éducateur revient-il ? que veut-il ? s'il n'est pas là mais où est-il ?.... Parfois il s'agira d'alléger le mode de présence pour que cela soit supportable pour le jeune, de trouver le bon mode de distance.

« ... S'ils s'en plaignent, ils pointent avec justesse comment l'effet d'une présence Autre fait tenir quelque chose chez eux »

En conclusion, ce travail thématique permet de réactualiser, de revisiter ainsi des concepts théoriques empruntés au champ de la clinique psychanalytique pour parler d'une commune mesure de notre travail, de ce qui fait énigme et de mobiliser notre désir de savoir y faire autrement avec le public de la prévention spécialisée.



Conclusion

CONCLUSION : éléments de perspective

En conclusion de ce rapport d'activité, il nous semble important de revenir sur les interrogations qui nous traversent quand au devenir de la prévention spécialisée. En Gironde plus particulièrement l'ensemble des associations sont interrogatives d'autant plus que la question des transferts de compétence du département vers la nouvelle métropole est venue percuter celle des impacts liés au contexte budgétaire.

Face à l'incertain, consolider le projet d'intervention

Devant de telles incertitudes, il apparaît encore plus nécessaire de consolider notre projet d'intervention. Nous devons faire preuve de davantage de mobilisation et d'engagement tant auprès des publics que de l'ensemble de nos partenaires. De ce point de vue, nos actions doivent se poursuivre pour l'année à venir dans principalement trois directions.

1 - Consolider notre présence sur les nouveaux quartiers

Les transformations à l'œuvre sur les trois communes et plus récemment sur Lormont et Floirac se sont accompagnées de l'émergence de nouveaux quartiers (Ramade sur Lormont, ZAC des quais sur Floirac, ...). Une de nos priorités sur 2016 sera de poursuivre notre implantation sur ces nouveaux sites sur lesquels nous sommes de plus en plus interpellés.



2 - Poursuivre le processus de diversification de notre offre de service

Même si aujourd'hui les supports mobilisés par les équipes font preuve d'une grande variété, il n'en demeure pas moins qu'il faut poursuivre ce processus de diversification. Les objectifs de féminisation, de rajeunissement et de renouvellement des publics accompagnés sont en partie sous-tendus par notre capacité à mobiliser des supports adaptés. Il y va du respect des principes d'égalité et d'équité de tous face à l'accessibilité de notre offre de service. De ce point de vue, l'imagination et la créativité doivent être de rigueur à chaque instant.

3 - Développer les dimensions observation-diagnostic propres au travail de rue

Nous ne reviendrons pas sur l'ensemble des implications et déclinaisons liées au travail de rue mais rappelons simplement la nécessité de davantage mobiliser la modalité observation-diagnostic pour l'exercice 2016. Propre au travail de rue, cette modalité est d'autant plus nécessaire que nous intervenons sur des territoires soumis à de véritables mutations. Un rapide coup d'œil permet de constater les écarts de configurations urbanistiques et le chemin parcouru par ces villes.

La mobilisation de la modalité diagnostic-observation constitue un gage d'adaptation et d'innovation de notre offre de service face à un environnement en perpétuel mouvement et un moyen de légitimation du travail de rue dans toute sa complexité et ses implications.

Conclusion



ANNEXE :
Fiche d'identité de
l'association

Liste du
personnel
&
stagiaires

LE PERSONNEL

• BAHIDA	Sifdin	Surveillant de nuit [CDD du 18/03/15 au 22/03/15]
• BENBRAHIM	Aïssa	Éducateur Spécialisé
• BOIS	Hélène	Sociologue (temps partiel)
• BOUAJAJ	Faysal	Éducateur Spécialisé
• BOULAHOUAL	Mohamed	Directeur
• CHAOUCHI	Nassima	Éducatrice Spécialisée
• CIONA	Frédérique	Secrétaire (temps partiel)
• DAÏMALLAH	Yamina	Éducatrice Spécialisée (temps partiel)
• DE SOUZA CORNÉLIS	Lisa	Éducatrice Spécialisée
• DECOMBLE	Jean-Pierre	Éducateur
• DUCONSEIL	Carole	Éducatrice Spécialisée
• DUFRÊNE	Damien	Éducateur [Départ le 01/02/15]
• DUMAS	Nelly	Éducatrice Spécialisée
• EL ARF	Morad	Éducateur Spécialisé [CDD du 14/10/14 au 31/12/15]
• G'BAMY	Mathias	Éducateur Spécialisé
• KEBAÏLI	Hakim	Éducateur
• KHALEF	Mounir	Éducateur Spécialisé
• LABOILE	Annie	Secrétaire
• LAFUE	Caroline	Éducatrice Spécialisée
• LALANNE	Karelle	Psychologue (temps partiel)
• LECLERCQ	Vincent	Éducateur
• LEGEAY	Johana	Assistante sociologue [CDD du 02/03/15 au 31/05/15]
• M'BATCHOU	Pauline	Éducatrice Spécialisée
• MEYER	Élisabeth	Secrétaire Comptable
• MOHAMED	Naïma	Éducatrice Spécialisée [Départ le 25/11/15]
• N'DIAYE	Abdoulaye	Éducateur Spécialisé
• NOVELLA	Marina	Chef de Service Éducatif
• ONADJA	Corneille	Éducateur
• PEYSSARD	Christian	Chef de Service Éducatif
• POIRIER	Alexandra	Éducatrice Spécialisée [CDD du 02/11/15 au 10/05/16]
• RAHMANI	Céline	Éducatrice Spécialisée
• RIGAUDIE	Christophe	Chef de Service Éducatif
• RIGAUT	Sylvaine	Chef de Service Administratif & Financier
• REY	Guillaume	Éducateur [CDD du 27/01/15 au 31/12/15]
• SANJUAN CONDÉ	Aïnhua	Éducatrice Spécialisée
• SANTORO-PÉLARDIS	Lucie	Éducatrice Spécialisée [Départ le 15/06/15]
• TEIXEIRA	Lionel	Éducateur [CDD du 09/06 au 31/12/15]

STAGIAIRES ÉDUCATRICES SPÉCIALISÉES

• BARTHÉLÉMY	Camille	Stagiaire psychologue [du 10/03 au 12/05/15]
• BOUCHARÉ	Jessica	Stagiaire éduc. spécialisée [du 03/02/14 au 30/01/15]
• MEENS	Cécile	Stagiaire éduc. spécialisée [du 03/02/14 au 30/01/15]

ANNEXE :
Fiche d'identité de
l'association

Liste des
Membres du
Conseil
d'administration

MEMBRES ÉLUS (AG DU 20/04/15)

- BELFQUIH DRISS
- DELLES JEAN
- DOQUET RÉGIS
- FAZANI MOHAMED
- JOINVILLE FRANÇOIS
- KECHICH ABDELKADER
- KHADRAOUI MOHAMED
- NAGUI FATIMA
- SEGUIER BERNARD

COMPOSITION DU BUREAU (CA DU 05/05/15)

PRÉSIDENT : DELLES JEAN
 VICE-PRÉSIDENT : KHADRAOUI MOHAMED
 TRÉSORIER : DOQUET RÉGIS
 SECRÉTAIRE : BELFQUIH DRISS

MEMBRES DE DROIT (MISE À JOUR AU 31/03/15)

- CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE
 - ◇ M. GLEYZE, PRÉSIDENT
 - ◇ MME LOISEAU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE CHARGÉE DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
 - ◇ MME CERVELLE, DIRECTRICE DE LA DIRECTION JEUNESSE DE L'ÉDUCATION ET DE LA CITOYENNETÉ
- CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES : M. DEMILLY, DIRECTEUR
- TRIBUNAL POUR ENFANTS—SECTEUR LORMONT : M. GERBLER, VICE— PRÉSIDENT ET COORDONNATEUR
- CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX : M. DAVID ET MME DEXPERT
- MUNICIPALITÉS :

LORMONT
 JEAN TOUZEAU
 Maire & Conseiller Départemental

REPRÉSENTANTS :

- ◇ MME EDNO-BOUFAR
- ◇ M. RIVAILLÉ

CENON
 ALAIN DAVID
 Maire & Conseiller Départemental

REPRÉSENTANTE :

- ◇ MME ALVEZ

FLOIRAC
 JEAN-JACQUES PUYOBRAU
 Maire

REPRÉSENTANTES :

- ◇ MME GRANJEON
- ◇ MELLE LACUEY



Association de prévention spécialisée

SIÈGE

30, rue de la République - 33150 CENON
05 56 06 28 25

LOCAUX ÉDUCATIFS

LORMONT : 1, rue Jean Moulin - Appt 109
33310 LORMONT - 05 56 44 00 42

CENON : 11, rue F. de Chateaubriand
33150 CENON - 05 57 30 62 24

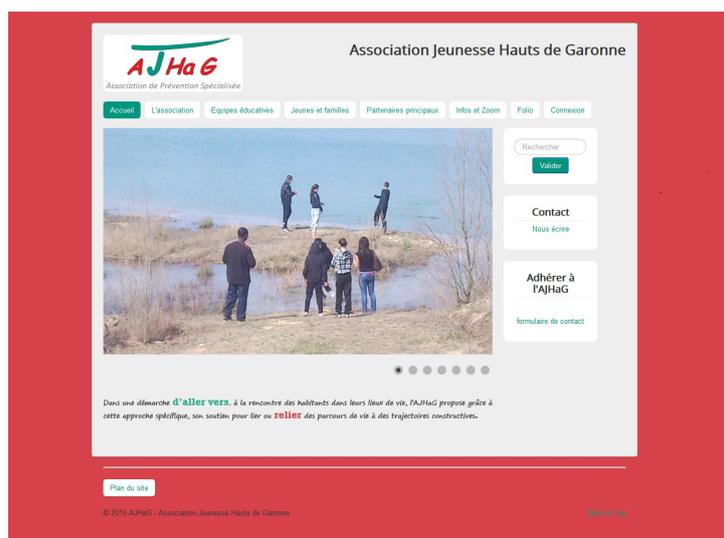
FLOIRAC : 49, rue Jules Guesde
33270 FLOIRAC - 05 57 54 70 01

L'AJHaG : une association en mouvement

L'AJHaG est habilitée par le Conseil Départemental de la Gironde au titre de l'ASE pour intervenir dans le champ de la protection de l'enfance sur les communes de Lormont, Cenon et Floirac.

Sa mission est cadrée par trois principes d'action issus de l'Arrêté du 4 juillet 1972 et de ses circulaires d'application : *La libre adhésion, le respect d'anonymat et le non mandat nominatif.*

Ses modes opératoires sont référés aux textes fondateurs de la prévention spécialisée et aux orientations émises par le Conseil Départemental de la Gironde à travers une charte départementale de la prévention spécialisée (2013 - 2016). Ses interventions sont cadrées par un projet de service et structurées autour de deux axes : travail sur les dynamiques territoriales et interventions éducatives en direction du public attendu. Les supports mobilisés sont le travail de rue, les actions collectives sur et hors sites et les accompagnements éducatifs.



NOTRE SITE EST CONSULTABLE À L'ADRESSE :
www.ajhag.fr